



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DÉLIBÉRATION N° 76/2024/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 26 AVRIL 2024 À 9h00

AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CACL POUR SIEGER A LA CONFERENCE REGIONALE DE GOUVERNANCE DU SCOT

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Procurations : 7

Nombre de Conseillers Présents : 35
Date de la convocation : 15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six avril à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : BELIZAIRE Julner – BERTONI Dominique – BIDIU-CEPRIKA Ruth – BRIQUET Pascal – CALUMEY Louis-Mike – CHAMBRIER Jean-Philippe - CHENTUNG Kenny – CHINON Claire – CIPPE Albanie – CLERVAUX Xavier – CLIFFORD Liser – DUBOUILLE Michel – ELIBOX Thierry – FELIX Serge – GASPARD Teed – GOVINDIN Nestor – GRISET KHAN Farah – LECANTE Patrick – LOE-MIE Roland – LY Phong – MILZINK-CINCINAT Yolande – PAUL Hélène – PLENET Claude – PREVOT-BOULARD Stéphanie – RINO Axel – ROBINSON Anne-Michèle – ROBO-CASSILDE Magali – SERVIUS Hélène – SIGER Corinne – SILEBER Rolande – SMOCK Serge – TORVIC Eliodore – VICTOR Patricia – COLIN Nadine – JEAN Elaine

PROCURATIONS : **BAFAU Serge** a donné procuration à TORVIC Eliodore - **Daniel CASTOR** a donné procuration à GRISET KHAN Farah – **DAOUDI Yahya** a donné procuration à Anne-Michèle ROBINSON – **Chester LEONCE** a donné procuration à Nestor GOVINDIN - **Sandra TROCHIMARA** a donné procuration à Serge SMOCK – **Sandrine JACQUES** a donné procuration à Jean-Philippe CHAMBRIER – **AZER Monique** donne procuration à SIGER Corinne

ÉTAIENT ABSENTS : DELAR Seedna – Corinne DIMANCHE – EPAILLY Eugène – FAUBERT Christian – MANCEE Mickaël – NAISSO Tineffa – ADELSON Gilles

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claire CHINON

42 POUR	<p>BELIZAIRE Julner – BERTONI Dominique – BIDIOU-CEPRIKA Ruth – BRIQUET Pascal – CALUMEY Louis-Mike – CHAMBRIER Jean-Philippe - CHEN-TUNG Kenny – CHINON Claire – CIPPE Albanie – CLERVAUX Xavier – CLIFFORD Liser – DUBOUILLE Michel – ELIBOX Thierry – FELIX Serge – GASPARD Teed – GOVINDIN Nestor - GRISET KHAN Farah – LECANTE Patrick – LOE-MIE Roland – LY Phong – MILZINK-CINCINAT Yolande – PAUL Hélène - PLENET Claude – PREVOT-BOULARD Stéphanie – RINO Axel – ROBINSON Anne-Michèle – ROBO-CASSILDE Magali – SERVIUS Hélène – SIGER Corinne – SILEBER Rolande – SMOCK Serge – TORVIC Eliodore – VICTOR Patricia – COLIN Nadine – JEAN Elaine -</p> <p>BAFAU Serge - Daniel CASTOR – DAOUDI Yahya – Chester LEONCE - Sandra TROCHIMARA– Sandrine JACQUES – AZER Monique -</p>
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L5211-6 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2014-116 du 11 février 2014 complétant ou modifiant certaines dispositions relatives à la composition de la commission de de médiation ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Considérant les travaux initiés et menés sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) par la CACL dans le cadre de sa compétence « habitat » et Aménagement de l'Espace Communautaire ».

Entendu l'avis favorable du Bureau le mercredi 24 avril 2024 ;

Entendu le **Rapport N° 76/2024/CACL** du Président relatif à l'approbation de la désignation des représentants de la CACL pour siéger à la Conférence Régionale de Gouvernance du SCOT

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER}

De prendre acte du **Rapport N° 76/2024/CACL** du Président relatif à l'approbation de la désignation des représentants de la CACL pour siéger à la Conférence Régionale de Gouvernance du SCOT ;

ARTICLE 2

D'approuver la désignation des représentants de la CACL à la Conférence Régionale de Gouvernance du SCOT, comme suit :

- ✿ Monsieur Thierry ELIBOX
- ✿ Madame Anne-Michèle ROBINSON
- ✿ Madame Ruth BIDIOU CEPRIKA

ARTICLE 3

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 26 avril 2024,

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK